

## Les différents aménagements cyclables

Tous les aménagements cités sont interdits aux 2 roues motorisés (sauf arrêté contraire et mise en place d'un pictogramme cyclomoteur).  
Aucun aménagement cyclable ne garantit une totale sécurité. Restez vigilant !

### ➔ Piste cyclable

Voie exclusivement réservée à la circulation des cyclistes et séparée de la chaussée générale.

**Avantages** = confort & sentiment de sécurité.

Prudence aux intersections et lors de la réinsertion des cyclistes dans la circulation générale.



Obligatoire ➔ ➔ Préconisé

### ➔ Bande cyclable

Voie sur chaussée, exclusivement réservée aux cycles et délimitée par une ligne discontinue.

**Avantages** = visualisation réciproque entre cycliste et automobiliste & plus grande fluidité de circulation des cyclistes.

### ➔ Double-sens cyclable

Voie à double sens dont un sens est exclusivement réservé à la circulation des cycles non motorisés.

**Avantages** = visualisation réciproque entre cycliste et automobiliste & diminution des vitesses.

Prudence aux entrées et sorties des voies à double-sens.



## Les différents aménagements cyclables

### ➔ Voie verte

Voie séparée de la chaussée générale ouverte aussi bien aux cyclistes qu'aux piétons.



### ➔ Couloir-bus

Certains couloirs de bus sont autorisés à la circulation des vélos. Un panneau « vélo » est dans ce cas apposé.



### ➔ Zone de rencontre & Aire piétonne

Ces zones de circulation apaisée sont ouvertes aux cyclistes mais le piéton reste prioritaire. Sur une aire piétonne, le vélo doit circuler au pas. Il peut être interdit mais un arrêté et une signalisation le précisent dans ce cas.



### Pour en savoir plus :

[www.dunkerquegrandlittoral.org](http://www.dunkerquegrandlittoral.org)

[www.maison-environnement.org](http://www.maison-environnement.org)

[www.droitauvelo.org](http://www.droitauvelo.org)

[www.certu.fr](http://www.certu.fr)

**Dunkerque**  
**Grand Littoral**  
COMMUNAUTE URBAINE

# Comment circuler à vélo en ville ?

pour un meilleur partage de la voirie

POLITIQUE transports et mobilité

Ensemble, construisons durablement demain

**Dunkerque**  
**Grand Littoral**  
COMMUNAUTE URBAINE



## Prenez votre place



Au-delà de 8 ans, il est interdit de circuler à vélo sur les trottoirs.

### ↳ Constat

Sur la chaussée (avec ou sans bande cyclable), les cyclistes ont tendance à rouler trop près des voitures en stationnement afin de faciliter le doublement des voitures qui les suivent.

### ↳ Problème

La voiture qui double a dans ce cas tendance à serrer le cycliste.

### ↳ Préconisation

Ne vous serrez pas inutilement sur la droite, vous devez prendre la place à laquelle vous avez droit.

Roulez à 1 mètre des voitures en stationnement, que l'aménagement soit marqué au sol ou non.



### ↳ Avantages

Vous anticipez mieux les ouvertures de portières et les imprévus (piéton traversant entre 2 voitures par exemple). Les voitures vous identifient davantage et vous doubleront quand cela sera possible.



## Maintenez votre trajectoire



### ↳ Constat

Afin de se sentir plus en sécurité, les cyclistes utilisent parfois les zones de stationnement automobile pour circuler.

### ↳ Problème

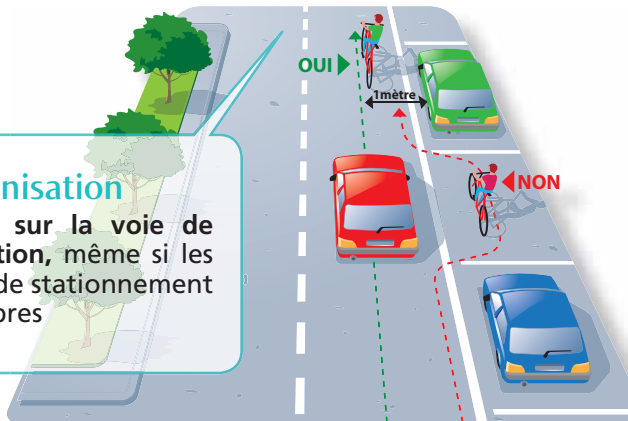
Votre trajectoire n'est pas lisible pour les autres usagers de la route.

Sorti de la voie de circulation, vous n'êtes plus prioritaire.

Plus vous vous faites discret, moins l'automobiliste vous voit.

### ↳ Préconisation

Restez sur la voie de circulation, même si les zones de stationnement sont libres



### ↳ Avantages

Vous êtes toujours visible des autres usagers de la route.

Votre trajectoire est claire et vous restez prioritaire sur votre voie de circulation.

## Anticipez vos changements de directions



### ↳ Pour tourner à gauche

Repérez les mouvements des autres usagers de la route (piéton, cycliste, automobiliste...), qu'ils soient devant ou derrière vous.

En amont, signalez votre intention de tourner en **tendant votre bras** dans la direction souhaitée.

**Retournez-vous** pour vous assurer que d'autres véhicules ne sont pas en train de vous dépasser. Etablissez un **contact visuel** avec eux.

Pour tourner à gauche, **changez progressivement** de direction en gardant votre bras tendu.



Ne forcez pas le passage, même si vous êtes prioritaire.

### ↳ Dans un giratoire

N'hésitez pas à rouler au milieu de la voie de circulation (celle de droite en cas de giratoire à plusieurs voies).

En cas de difficulté (appréhension, forte circulation...), vous pouvez utiliser les passages piétons en mettant pied à terre (se positionner sur le trottoir avant de traverser).



## Attention camion !

Son champ de vision est limité, les angles morts sont nombreux : il ne vous voit pas forcément.

Ne jamais s'arrêter le long d'un camion ou d'un bus.

Ne jamais dépasser un camion ou un bus par la droite ou à l'approche d'un carrefour, même si vous êtes sur un aménagement cyclable. Restez derrière lui, à bonne distance.

Si possible, établissez un contact visuel avec le chauffeur : si vous le voyez, il peut aussi vous voir !